

## Économie

# Solocal: un actionnaire tente de barrer la route des créanciers

Par Delphine Dechaux le 20.07.2020 à 18h55

ABONNÉS

**EXCLUSIF - Confronté à une baisse d'activité et à un refus du Prêt garanti par l'Etat, le groupe de 3.000 salariés est en passe d'être repris par un de ses créanciers, le fonds spéculatif américain GoldenTree. Un petit actionnaire tente un baroud d'honneur en saisissant le Tribunal de commerce et l'Autorité des marchés financiers.**

RÉAGIR

The screenshot shows the Solocal website's homepage. At the top, there is a navigation bar with links to "Nos solutions", "Blog", "Découvrir Solocal", "Investisseurs", "Me faire appeler", and a search icon. Below the navigation, a large blue banner features the text "Connect" and "Les solutions digitales pour développer votre business sur Internet". It includes two buttons: "Découvrir" and "Vérifier ma visibilité". A woman holding a tablet is shown on the left side of the banner. On the right, there are icons for Google, Maps, and YouTube. A sidebar on the left contains links for "Créer / Ajouter", "Agendas", "Mes clients", "Mes publications", "Ma visibilité", and "Mes statistiques". A central panel displays a service card for "Alizé Beauté" with a map pin, a "Prendre RDV en ligne" button, and a "Horaires" section showing availability for three dates: July 27, August 28, and August 29. The bottom right corner of the banner features a yellow smiley face icon.

Capture d'écran du site Internet Solocal. Les anciennes Pages Jaunes se sont reconvertis dans le numérique.

SOLOCAL

Les difficultés financières de Solocal, groupe héritier des Pages Jaunes, seront-elles l'occasion pour le fonds spéculatif GoldenTree de prendre le contrôle de l'entreprise à prix cassés? Un actionnaire individuel tente de contrecarrer ce scénario en lançant deux procédures judiciaires, à trois jours de l'assemblée générale du 24 juillet, où se jouera le destin du groupe de 3.000 salariés.

L'actionnaire demande en référé au Tribunal de commerce de Nanterre un report de la date d'Assemblée générale, prévue le 24 juillet. Dans cette procédure d'urgence, le tribunal rendra son verdict la veille, le 23 juillet.

Dans une deuxième missive, l'actionnaire minoritaire s'adresse à l'Autorité des marchés financiers pour dénoncer un manquement aux obligations d'informations financières – Solocal aurait dû publier un prospectus avant le 3 juillet - et le traitement inéquitable infligé aux simples actionnaires – 70.000 actionnaires particuliers possèdent 65% du capital via des titres cotés – vis-à-vis de ceux qui possèdent aussi des créances. Les petits porteurs n'auront par exemple accès aux chiffres d'activité définitifs du premier semestre que le 28 juillet, alors que le sort de Solocal aura déjà été scellé.

## **Une double offensive judiciaire pour gagner du temps**

Cette double offensive permettra-t-elle de desserrer l'emprise des créanciers de Solocal et de permettre à d'autres solutions d'émerger? "Un report de l'assemblée générale pourrait permettre à l'Etat d'apporter enfin son soutien et à l'ensemble des parties prenantes de se remettre autour de la table pour trouver une solution qui satisfasse le plus grand nombre", espère Maurice Lantourne, l'avocat de l'actionnaire minoritaire à l'origine des procédures. En cas de dépôt de bilan, la reprise par un acteur industriel français pourrait également être envisagée, SoLocal étant susceptible d'intéresser un opérateur ou un acteur comme La Poste. Les créanciers agitent la menace du dépôt de bilan au cas où leur plan ne serait pas voté. Ils font aussi valoir une clause de nantissement sur leurs titres, qui leur

### SUR LE MÊME SUJET

**Suppressions d'emploi: SoLocal (ex-Pages Jaunes) annonce des accords avec les syndicats**

**SoLocal mise sur le duo Danon-Boustouller pour se relancer**

**Proxinvest cible Solocal**

### PERSONNALITÉS



**Bruno Le Maire**

apporterait 98% du capital dans ce cas de figure. Une menace qui ne serait pas valide en cas de plan de continuation, estime Maurice Lantourne.

Son activité ayant été fortement impactée par le Covid, Solocal a dû suspendre sa cotation en Bourse pour renforcer sa structure financière. Trop endetté, le groupe a essuyé un refus de la part des banques d'obtenir un Prêt garanti par l'Etat, sans obtenir de soutien de la part de Bercy. "Le groupe a commis un impair important vis-à-vis de Bercy en ne payant pas une dette sociale de 30 millions d'euros", décrypte une source proche du dossier. Et en appelant l'Etat à la rescousse de Solocal, l'ex-ministre de l'Economie et du Redressement productif Arnaud Montebourg aurait fortement indisposé son successeur à Bercy, Bruno Le Maire. Le 20 mars, une procédure de conciliation a été ouverte, sous l'égide de l'administratrice judiciaire Hélène Bourbouloux.

## **Un groupe sain mais asphyxié par une dette colossale**

Contrairement à certaines enseignes du prêt-à-porter en difficulté, Solocal est une entreprise structurellement saine: abandonnant le bottin papier, le groupe s'est reconverti dans les services Internet pour les commerçants et les petites entreprises. Menée sous la houlette de l'actuel directeur général Eric Boustouller, cette transformation réussie lui permet de dégager d'importantes marges opérationnelles: en 2019, Solocal a ainsi dégagé un résultat d'exploitation (Ebitda) de 175 millions d'euros et 32 millions de bénéfices. "Solocal est une société saine, qui était à court de cash pour seulement 30 millions d'euros. L'Etat français va la livrer, avec son énorme base de données, aux créanciers américains. De qui se moque-t-on?", fulmine un spécialiste des entreprises en difficulté.

Mais ces résultats plus qu'honorables ne suffisent pas à compenser le fardeau de la dette colossale qui pèse sur Solocal depuis que les Pages Jaunes sont sorties du giron de France Telecom (Wanadoo) en 2006, quand l'opérateur a cédé sa participation à Goldman Sachs et KKR. Un fardeau financier de 3

milliards d'euros qui a été à l'origine de plusieurs restructurations de dette et qui a vu l'arrivée du fonds GoldenTree parmi les créanciers.

## Un plan qui laminera les actionnaires historiques

A la manœuvre dans le plan de refinancement qui pourrait être voté jeudi, le fonds américain a proposé et obtenu un schéma très favorable aux créanciers, dont les actionnaires historiques sortiront laminés. En échange d'un allègement de la dette, qui passera de 460 à 250 millions d'euros, GoldenTree obtiendra au moins 15% du capital et deux sièges d'administrateurs tandis que les actionnaires historiques pourront réinvestir au prix préférentiel de 3 centimes d'euros.

Intransigeant, GoldenTree a refusé la proposition du fonds Montefiore, qui se proposait d'injecter 130 millions d'euros dans l'entreprise, contre 50% du capital, "en laissant aux créanciers une place importante". S'il est entériné, le schéma de refinancement de Solocal assurera à GoldenTree une position d'actionnaire de contrôle et une rémunération de la nouvelle dette plus que confortable: 10% d'intérêts, quand les taux directeurs sont proches de zéro.

---

COMMENTER

---

